



AP/CAT(2016)15
Or. anglais

Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs
(EUR-OPA)

Conférence

Les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés dans le contexte de la
prévention et de la gestion des risques majeurs

Organisée en collaboration avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et le
programme des Cités interculturelles, avec le soutien de la Conférence des OING
du Conseil de l'Europe et des autorités portugaises

14 octobre 2016

Centre Ismaili
Lisbonne, Portugal

RAPPORT

Contexte et objectif de la conférence¹

Par le biais de son Accord EUR-OPA Risques majeurs, le Conseil de l'Europe encourage l'amélioration de la planification des urgences, de la réaction aux catastrophes et de l'atténuation des risques pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Les déplacements internationaux de populations constituent un défi pour les Etats membres, notamment du point de vue de la gestion des risques de catastrophes à l'égard des groupes vulnérables. Les mesures et les pratiques des pouvoirs publics peuvent être adaptées pour faciliter la mobilité des personnes et prendre en compte les relations de plus en plus complexes entre les risques et la mobilité. Les professionnels de la protection civile ne sont pas familiarisés avec cette problématique. Beaucoup d'organismes semblent réagir après des événements au lieu de les anticiper. Les unités de protection civile doivent tenir compte des besoins spécifiques des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés dans leurs interventions.

Les migrations intéressent essentiellement les villes, parce que les agglomérations constituent les principales destinations des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Une approche d'ensemble, souple et inclusive est adoptée et pensée par-delà l'actuelle crise des réfugiés. La protection civile devrait œuvrer avec d'autres organisations et groupes, y compris les organisations formelles et informelles de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile elles-mêmes. C'est aux organisations de la société civile de toutes sortes que revient cette mission essentielle d'aide pratique et de promotion de la solidarité et des échanges culturels.

Cette conférence a été organisée par le Conseil de l'Europe en étroite collaboration avec son Centre Nord-Sud et le programme des Cités interculturelles, avec le soutien de la Conférence des OING et des autorités portugaises. Les participants étaient des décideurs, des représentants de gouvernements locaux, régionaux et nationaux, des agences, des associations bénévoles (principalement des domaines de la protection civile, de la prise en charge et de l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile), des OING, le Réseau des cités interculturelles, des universitaires, des intervenants auprès des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile et des acteurs de la réduction des risques de catastrophe.

La conférence a examiné un recueil de bonnes pratiques, des orientations d'action ainsi qu'une déclaration contenant des recommandations pour la prise de mesures en Europe : ces documents ont été officiellement adoptés par la 13^e Session ministérielle de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (Lisbonne, 26 octobre 2016). Elle a également discuté comment donner une impulsion aux initiatives destinées à améliorer la qualité des services d'aide aux migrants, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés confrontés à des situations d'urgence ou à des risques de catastrophe.

Les conclusions de ce projet seront une contribution au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

¹ http://www.coe.int/fr/web/europarisks/20161014_conference_migrants



Ouverture de la Conférence

Les participants ont entendu des salutations de M. Panagiotis KOUROUMPLIS, Ministre de l'Intérieur et de la Reconstruction administrative, Grèce et de M. Tomas BOCEK, Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés, Conseil de l'Europe.

Des allocutions de bienvenue ont été prononcées par les personnalités suivantes : M. João AFONSO, Adjoint au maire pour les droits sociaux, Lisbonne, Portugal; Dr Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Chef du Département des initiatives démocratiques, Secrétaire exécutif a.i., Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), Conseil de l'Europe ; Dr Jean-Marie HEYDT, Président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud; et M. Nazim AHMAD, représentant de Ismaili Imamat et du Réseau de développement Aga Khan (AKDN).

Session 1. Engagement politique

La conférence a entendu six présentations sur ce thème. Le Dr Pedro CALADO (Haut-commissaire aux Migrations, Gouvernement du Portugal) a décrit la politique d'intégration du Portugal à l'égard des migrants ainsi que les facteurs qui contribuent à leur réussite. Mme Paola ALBRITO (Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes – UNISDR) a examiné la problématique des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés sous l'angle du Cadre 2015-2030 de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Le Dr Stephen CURZON (DG-ECHO Aide humanitaire et protection civile, Commission européenne) a présenté les instruments politiques et les actions de la Commission européenne pour la gestion des questions de réfugiés en Europe. Mme Anna RURKA (Présidente, Conférence des OING, Conseil de l'Europe) a expliqué comment la qualité de l'interaction entre les pouvoirs publics et la société civile, dans le respect des droits de l'homme et des besoins des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, constitue un facteur très important pour la réussite des politiques migratoires. Le Dr Nikolaos SITAROPOULOS (Directeur adjoint, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe) a souligné l'importance de respecter les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme pour l'atténuation des risques liés aux migrations. M. Duarte MARQUES (APCE) a abordé les initiatives parlementaires de gestion des problèmes dérivés des migrations forcées.

Session 2. Discours d'ouverture

M. Vangelis AVGOULAS, Ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative, Grèce, a abordé la question des risques majeurs, de la crise des réfugiés et des migrations et des groupes vulnérables de la société, en soulignant l'importance d'améliorer la gestion et l'intégration sociale. Les participants ont ensuite été invités à une session de questions-réponses.

Session 3. Résultats du projet

Le Dr Mechthilde FUHRER, Accord EUR-OPA Risques majeurs, Conseil de l'Europe, M. Tony VARO, le Dr John TWIGG, le Prof. Bertrand PAUVERT, le Prof. Audrey MOREL SENATORE et M. Silvio SAGRAMOLA, membres du Groupe de travail du projet « Les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés dans le contexte de la prévention et de la gestion des risques majeurs » de l'Accord Européen et Méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), ont présenté les résultats du projet, et notamment:

- le rapport « l'inclusion des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la préparation et la réponse aux catastrophes »;
- les Lignes directrices concernant l'aide aux migrants, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés dans les situations d'urgence et de catastrophe;
- la Recommandation sur l'Inclusion des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la préparation et la réponse aux catastrophes;
- la compilation d'exemples à suivre sur les risques majeurs et les migrants : leur inclusion dans la préparation et la réponse aux catastrophes.

Au cours d'une session d'échanges libres, les participants ont salué ces documents à soumettre au Comité des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA le 25 octobre 2016 et à adopter à la 13^e session ministérielle d'EUR-OPA, le 26 octobre 2016, à Lisbonne.

Session 4. Expériences pratiques

Cette session a permis de présenter aux participants tout un éventail d'expériences personnelles et institutionnelles autour du thème de la conférence.

M. Jérôme HAMILIUS (Directeur de la Coopération européenne & de la Stratégie, Banque de développement du Conseil de l'Europe - CEB) a décrit les activités récentes de la CEB et son expérience dans le domaine des migrants et des réfugiés. Mme Lisette ROBLES (Université Keio, Japon) a évoqué l'expérience acquise au Japon dans le développement d'une atténuation des risques de catastrophes et des processus de récupération qui intègrent les migrants, et a souligné l'importance du capital social. Le Dr Khadija QESMOUN (Centre d'études et de recherche en sciences sociales, Maroc) a parlé de la réglementation, de l'intégration et de la lutte contre l'immigration illégale sous l'angle de la politique migratoire du Maroc. M. Franck IYANGA (ODT, Maroc) a décrit l'expérience d'un syndicat de travailleurs migrants. M. Jean-Michel CAUDRON (FIAPA, France, Conférence des OING) a expliqué qu'il faudrait des équipes internationales spécialisées d'action après les catastrophes pour les personnes âgées, et a décrit l'efficacité de tels efforts dans les réactions aux catastrophes en France et en Italie. Mme Carmen Diego GONÇALVES (Service jésuite pour les réfugiés, Portugal) a montré comment son organisation accueille les migrants et les réfugiés au Portugal et s'efforce d'améliorer leur résilience. M. Daniel GUERY (MIAMSI, France, Conférence des OING) a fait plusieurs observations sur les facteurs qui

contribuent à une meilleure protection des droits des migrants et à leur intégration dans les sociétés d'accueil. M. Jean-Luc SIMON et M. Mohammed HANNAN (DPI, France, Conférence des OING) a attiré l'attention sur le sort et les besoins des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés handicapés.

Les allocutions ont été suivies d'une discussion générale entre les participants.

Session 5. Coordination

Le Dr Alex ROBINSON a décrit les opportunités d'intégration des migrants et réfugiés handicapés offertes par le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Le Dr Robert ROZINSKY (Landesverteidigungsakademie, Autriche) a parlé du multilinguisme et des compétences interculturelles, qui contribuent à la sécurité et à l'intégration des migrants adultes. Mme Bodil Høyer DAMSGAARD (Association internationale des éducateurs sociaux, Danemark) a donné une présentation sur le travail des éducateurs sociaux avec les réfugiés et demandeurs d'asile mineurs, et a souligné l'importance de valoriser les points forts et les aptitudes des jeunes. Le Prof. William YULE (King's College London, Royaume-Uni) a attiré l'attention sur les besoins des mineurs déplacés et non accompagnés.

Session 6. Planification stratégique et élargissement des perspectives

Mme Chiara BIANCHIZZA (ISIG, Italie) s'est intéressée à l'utilisation de l'outil d'évaluation de la vulnérabilité sociale « SeAT », conçu par le projet ECOSTRESS financé par la DG ECHO. M. Akiyoshi KIKUCHI (Coordinateur pour la société multiculturelle, Sendai, Japon) a fait part de l'expérience de son organisation en matière de promotion de la collaboration multiculturelle dans la prévention des catastrophes, qui implique : la diffusion d'informations sur les catastrophes en plusieurs langues à l'intention des résidents étrangers et des voyageurs, l'organisation d'équipe multilingue d'assistance pour les catastrophes, la mise en place d'un réseau de bénévoles (essentiellement des migrants). M. Malte SCHÖNEFELD (Université de Greifswald, Allemagne) a décrit l'initiative « Rettung, Hilfe und Kultur » (sauvetage, aide & culture) visant à améliorer les compétences culturelles des agents de la protection civile.

Session 7. Présentations par affiches et vidéos

Parallèlement aux sessions formelles de la conférence, des présentations par affiches ont été réalisées par: M. Viktor POYARKOV, Centre européen de sécurité technologique (TESEC), Ukraine; Dr Diana REINERS et Prof. Dr. Gilles RECKINGER, Université d'Innsbruck, Autriche; Dr Lorenzo GUADAGNO, IOM/MICIC, Suisse; Dr Alessandro BARELLI, CEMEC, Saint-Marin; Dr Radostina PRIMOVA, Fondation Heinrich-Böll, Allemagne; et M. Sofoklis PANAGIOTOU, Sourire d'enfant, Grèce.

Deux vidéos, intitulées Hakim et Bandiougou, ont été spécifiquement réalisées pour la conférence. Leurs auteurs sont Bandiougou Traore et Hakim Arezki.

La première parle de Bandiougou, qui est originaire du Mali. Il est aveugle et décide de rejoindre des proches en France pour étudier l'économie, mener une vie indépendante et s'épanouir dans la société. Hakim, un Kabyle algérien, perd la vue en 2001 pendant une manifestation étudiante. Blessé par une balle, il se réveille à l'hôpital, en France, où sa famille l'a transporté.

Session 8. Clôture de la conférence

M. Tony VARO, Président des correspondants permanents d'EUR-OPA et Président de la réunion, a prononcé les paroles de clôture. Il a fait observer que les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont droit, en cas de catastrophe, à une protection au même titre que tout autre citoyen. Les services de secours ont l'obligation de porter assistance à toute personne qui en a besoin, sans discrimination. Les droits de l'homme ne peuvent pas être ignorés dans les situations de crise. Il faut définir la manière d'intégrer personnes les plus vulnérables dans les stratégies et les plans de réduction des risques et de réaction en cas d'urgence pour garantir que personne ne soit laissé de côté. Comme l'illustrent ce projet et cette conférence, de nombreux exemples de bonnes pratiques peuvent inspirer tous les acteurs concernés, mais il faut intensifier la collaboration entre les divers groupes et organisations, en impliquant aussi les migrants.

ANNEXE I – OBSERVATIONS FINALES DE M. JOHN TWIGG, UNIVERSITY COLLEGE LONDON

Les migrations internationales sont en hausse comme conséquence de la mondialisation, des changements climatiques, des conflits et autres facteurs. En 2010, les migrants internationaux se chiffraient à 2 010 millions de personnes, soit 3,1 % de la population mondiale.² Ces mouvements de population constituent un défi présent et futur pour la réduction de la vulnérabilité. Les migrations sont en outre essentiellement un problème urbain, car les villes sont les principales destinations des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.

Pour tous ceux qui travaillent actuellement dans la protection civile en Europe, c'est un phénomène nouveau. Il n'y a guère de fondements validés (recherche et pratique), que ce soit en Europe ou au niveau mondial. Les politiques et pratiques de la gestion des risques de catastrophes devront s'ajuster à la plus grande mobilité des populations et à une relation de plus en plus complexe entre les risques et la mobilité. Cela nécessitera des approches plus flexibles et plus imaginatives.

Les résultats des questionnaires des deux experts présentés lors de cette réunion révèlent que les organisations de protection civile ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés dans leurs interventions. Il ne semble guère y avoir de contacts institutionnels, voire aucun, avec ces groupes. Les discussions en atelier indiquent qu'il existe même une certaine incertitude quant à la manière de définir ou de catégoriser les différents groupes de personnes déplacées ou migrants. Il n'est pas toujours facile de savoir quelles sont les institutions responsables des différents types de « non-ressortissants », et notamment de leurs différents besoins.

Les agences de protection civile ont donc encore beaucoup à apprendre. Elles commencent à développer, piloter et introduire de nouvelles approches mais à ce jour, nous possédons peu d'éléments constitutifs de « bonnes pratiques ». De nombreuses agences semblent réagir aux situations plutôt que de les anticiper.

Les « voix » des migrants, demandeurs d'asile réfugié font défaut dans ces discussions. C'est une lacune importante, qui a des implications sur les bonnes politiques et pratiques. Nous savons très peu de choses sur eux : leurs histoires, leurs points de vue, leurs besoins, leurs priorités et les défis qu'ils doivent affronter. Il nous faut collecter bien plus de données de recherche et améliorer notre compréhension. Comme n'importe qui d'autre, ils ont le droit de participer à des décisions qui les concernent, en tant que participants et pas simplement comme bénéficiaires.

Les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés ont des statuts juridiques différents même s'il doivent bien souvent faire face à des problèmes similaires, qu'ils partagent parfois avec d'autres groupes marginalisés, défavorisés et socialement exclus. Leurs vulnérabilités sont différentes mais se recoupent, en fonction de différences liées au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique, à l'éducation, à la classe socio-économique, etc. Les défis qu'ils doivent relever varient également selon les différentes étapes dans leurs voyages (déplacement/vol – transit – installation). Ils ont des identités complexes, que des personnes extérieures ne peuvent pas facilement imaginer ni comprendre : tout comme ils peuvent être des « personnes extérieures » pour les agences de soutien, les personnels de ces agences sont aussi des « personnes extérieures » pour eux. Ils ont leur propre réseau et leur capital social, qui sont souvent invisibles pour les agences officielles. Ils possèdent également des capacités

² Foresight (2011), *Migration and Global Change: final project report*. London: Government Office for Science

et des ressources considérables pour leur permettre de faire face à l'adversité, de s'adapter aux situations difficiles et de se reconstruire : il importe de capitaliser sur ces facteurs.

Par conséquent, il ne saurait y avoir d'approche ni de stratégie unique à ce problème. Une approche globale, inclusive et flexible est indispensable, qui aille au-delà de la crise de réfugiés actuelle. L'amélioration de la communication est fondamentale et les approches existantes doivent être développées et intensifiées. Mais avant tout, il devrait y avoir une approche intégrée, allant au-delà d'une collaboration interservices classique. La protection civile devrait travailler avec de nombreuses autres organisations et groupes de soutien (par exemple, ceux travaillant sur les droits et l'action sociale, les organisations culturelles et religieuses), y compris les organisations formelles et informelles des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile eux-mêmes. Les organisations de la société civile de tous types ont un rôle important à jouer pour apporter une aide, une solidarité et des échanges culturels concrets.

La confiance est une question clé. Il n'est pas surprenant que les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés ne fassent pas confiance aux représentants officiels ni aux organisations officielles. De nouvelles relations doivent être établies entre ces groupes. C'est un défi à relever, en particulier en raison des stéréotypes des médias et des discours politiques qui créent un climat d'hostilité.

Même si les enjeux sont difficiles, en particulier dans un contexte dynamique évoluant rapidement, il y a aussi des raisons d'être optimistes. La question des vulnérabilités et des capacités des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés a fait son apparition dans les discussions et déclarations politiques publiques (par exemple, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe) et les gouvernements et les organisations de protection civile cherchent des moyens de relever ce défi. Il existe aussi des précédents dans la gestion des problèmes de réfugiés et de migrants à une telle échelle en Europe : plus de 60 millions de personnes ont été déplacées pendant et après la Seconde Guerre mondiale, et une grande diversité d'organisations, officielles et informelles, ont joué un rôle capital pour les nourrir, les héberger et prendre soin d'elles.

ANNEXE II - ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE SUR « LES MIGRANTS, LES DEMANDEURS D'ASILE ET LES REFUGIES DANS LE CONTEXTE DE LA PREVENTION ET DE LA GESTION DES RISQUES MAJEURS » *organisée en coopération avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et le soutien de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe*

Contexte et objectif de la conférence

Le Conseil de l'Europe, par le biais de son Accord EUR-OPA Risques majeurs, encourage l'amélioration de la planification des urgences, de la réaction aux catastrophes et de l'atténuation des risques pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Les mouvements de population à l'échelle mondiale sont un défi que doivent relever les Etats, notamment en matière de gestion des risques de catastrophe pour les groupes les plus vulnérables.. Il sera ainsi nécessaire d'adapter les politiques et les pratiques à une plus grande mobilité des populations et à la relation de plus en plus complexe entre risque et mobilité. Mais c'est une question à laquelle ne sont guère familiarisés ceux qui travaillent aujourd'hui dans le secteur de la protection civile. Beaucoup d'agences semblent en effet ne faire que répondre aux situations et non les anticiper. Or, les organisations de protection civile doivent prendre en compte dans leurs interventions les besoins spécifiques des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Résolution sur « Les principes éthiques de la réduction des risques de catastrophes et de la promotion de la résilience des populations aux catastrophes »³ est le socle de l'actuel programme de travail d'EUR-OPA. Le Conseil de l'Europe a constitué un groupe de travail pour qu'il produise une étude sur les développements actuels en Europe concernant les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés dans le contexte de la prévention et de la gestion des risques majeurs. Un atelier de formation s'est tenu cet été sur le thème de la réduction de la vulnérabilité des migrants dans les situations d'urgence⁴ ; il sera suivi d'un atelier de mise en œuvre organisé dans l'un des Etats membres.

La conférence permettra d'examiner un rapport, un recueil de bonnes pratiques, des orientations d'action et une déclaration contenant des recommandations pour la prise de mesures en Europe ; ces documents seront formellement adoptés lors de la 13^e session ministérielle de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs⁵. Les discussions qui se dérouleront lors de la conférence seront consacrées à l'impulsion d'initiatives visant à améliorer la qualité des services destinés au soutien des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés confrontés à des situations d'urgence ou à des risques de catastrophe.

La migration est une question à dimension principalement urbaine dans la mesure où les villes et les métropoles sont la principale destination des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile.

L'approche d'ensemble, souple et inclusive est adoptée et pensée par-delà l'actuelle crise des réfugiés. La protection civile devrait œuvrer avec d'autres organisations et groupes, y compris les organisations formelles et informelles de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile elles-mêmes. C'est aux organisations de la société civile de toutes sortes que revient cette mission essentielle d'aide pratique et de promotion de la solidarité et des échanges culturels.

Les résultats de ce projet seront une contribution au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030⁶.

³ adoptée en 2011; (Résolution 2011 – 1) <http://www.coe.int/en/web/europarisks/resolutions>

⁴ Organisé conjointement par l'OIM et le Conseil de l'Europe au Centro Universitario Europeo per i Beni Culturali à Ravello, 28-29 juin 2016.

⁵ Du plaidoyer à l'action : construire des sociétés plus résistantes aux catastrophes en Europe et dans la région méditerranéenne. Lisbonne, Portugal, 25 octobre 2016.

⁶ <http://www.wcdrr.org/>

Participants

Décideurs, représentants de gouvernements locaux, régionaux et nationaux, agences, associations bénévoles (principalement dans le domaine de la protection civile, de la prise en charge et de l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile), OING, Réseau des cités interculturelles, universitaires, ensemble des intervenants auprès des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, et acteurs de la réduction des risques de catastrophe.

Langues

Les langues de travail de la conférence seront l'anglais et le français.

Organisateur

Le Conseil de l'Europe, en étroite coopération avec son Centre Nord-Sud, la Conférence des OING et les autorités portugaises.

Bourse aux informations

Possibilité de présenter du matériel lors de la conférence.



Conférence sur les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés dans le contexte de la prévention et la gestion des risques majeurs
vendredi 14 octobre 2016

08.30-09.00	Inscription
Ouverture de la conférence	
09.00-09.20	<p><u>Messages de bienvenue envoyé par:</u></p> <ul style="list-style-type: none">■ Panagiotis Kouroumplis, Ministre de l'Intérieur et de la reconstruction administrative, Grèce■ Tomas Bocek, Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés <p><u>Allocutions de bienvenue</u></p> <ul style="list-style-type: none">■ M. João Afonso, Adjoint au Maire en charge des droits sociaux, Lisbonne, Portugal■ Dr Eladio Fernández-Galiano, Chef du Département des initiatives démocratiques, Secrétaire exécutif a.i., Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), Conseil de l'Europe■ Dr Jean-Marie Heydt, Président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud■ M. Nazim Ahmad, représentant du Ismaili Imamat et Aga Khan Development Network (AKDN)
1. Engagement politique	
09.20 – 10.45	<ul style="list-style-type: none">■ Dr Pedro Calado, Alto-comissário para as Migrações, Gouvernement du Portugal, Politiques d'intégration des migrants au Portugal : qu'est ce qui fonctionne ?■ Mme Paola Albrito, Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, UNISDR (par vidéo conférence)■ Dr Stephen Curzon, DG-ECHO Aide humanitaire et protection civile, Commission européenne (par vidéo conférence)■ Mme Anna Rurka, Présidente, Conférence des OING, Conseil de l'Europe : La qualité de l'interaction entre pouvoirs publics et organisations de la société civile – un facteur de succès majeur pour une politique migratoire respectueuse des droits de l'homme et des besoins des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés■ Dr Nikolaos Sitaropoulos, Adjoint à la Directrice, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, Le respect effectif des normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme est essentiel à l'atténuation des risques liés aux migrations■ M. Duarte Marques, PACE, Action parlementaire pour faire face à la migration forcée

10.45-11.15	Pause-café
2. Discours introductifs	
11.15-11.45	<ul style="list-style-type: none"> ■ M. Vangelis Avgoulas, Ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative, Grèce – Risques majeurs / crise migratoire et groupes sociaux vulnérables : l'action au quotidien indique un besoin de gestion et d'intégration sociale <p>Questions/discussion</p>
3. Résultats du projet	
11.45-12.30	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dr Mechthilde Fuhrer, Accord EUR-OPA Risques majeurs, Conseil de l'Europe ■ Dr John Twigg, Prof. Bertrand Pauvert, Prof. Audrey Morel Senatore, M. Silvio Sagramola, membres du Groupe de travail <ul style="list-style-type: none"> • Publication : L'inclusion des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la préparation et la réponse aux catastrophes • Lignes directrices pour l'aide aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en situation d'urgence et de catastrophe • Recommandation sur l'inclusion des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la préparation et la réponse aux catastrophes • Recueil de pratiques inspirantes à propos des risques majeurs et les migrants : leur inclusion dans la préparation et la réponse aux catastrophes • Discussion • Prise en compte de ces documents, à soumettre au Comité des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA le 25 octobre 2016 et à adopter à la 13^e session ministérielle d'EUR-OPA le 26 octobre 2016 à Lisbonne
12.30-13.00	Conférence de presse
12.30-14.00	<p>Pause-déjeuner : parallèlement, stands d'information et présentations dans le hall</p> <p>Présentations de posters :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ M. Viktor Poyarkov, TESEC, Les migrants en situation d'urgence ■ Dr Diana Reiners, Prof. Dr Gilles Reckinger, Bitter Oranges, Association européenne des enseignants, Université d'Innsbruck, Autriche ■ Dr Lorenzo Guadagno, OIM/MiCiC, Genève, Réduire la vulnérabilité des migrants en contexte d'urgence ■ Dr Alessandro Barelli, Saint-Marin, projet ImMigrants ■ Dr Radostina Primova, Directrice du programme Climat et développement durable, Heinrich-Böll-Stiftung Union européenne, Conclusions de l'étude TIME TO ACT et travail de la fondation HBS sur les migrations climatiques ■ M. Sofoklis Panagiotou, the « Smile of the Child », Grèce

	<p>Une visite guidée du Centre Ismaili (débutant à 13 :00) sera aussi proposé lors de la pause déjeuner.</p>
<h4>4. Expériences pratiques</h4>	
14.00-15.45	<ul style="list-style-type: none"> ■ M. Jérôme Hamilius, Directeur de la Coopération européenne & de la Stratégie, Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), récentes activités et expérience de la CEB ■ Mme Lisette Robles, Université de Keio, Japon, Interdépendances entre les catastrophes : point de vue sur une réduction des risques et un relèvement intégrant les migrants ■ Dr Khadija Qesmoun, GREM (Groupe d'études et de recherches sur les migrations), CERSS (Centre d'études et de recherches en sciences sociales), La politique migratoire du Maroc : entre réglementation, intégration et lutte contre l'immigration illégale ■ M. Franck Iyanga, ODT (syndicat travaillant avec les migrants africains), Maroc, L'expérience d'un syndicat de travailleurs migrants sur un continent en développement confronté aux problèmes migratoires ■ M. Jean-Michel Caudron, FIAPA ; membre du Bureau de la Conférence des OING, en charge des questions de migration, membre du Bureau exécutif du Centre Nord-Sud, La pertinence des équipes d'aide internationale en matière d'urgences gérontologiques et gériatriques ■ Ms Carmen Diego Gonçalves, Service jésuite pour les réfugiés, Portugal, "JSR-Portugal – Accueil des migrants et réfugiés. Réduire la vulnérabilité face au risque et promouvoir la résilience." ■ M. Daniel Guery, MIAMSI France, INGO Conférence Examiner les besoins nécessaires à une meilleure protection des migrants ■ M. Jean-Luc Simon et M. Mohammed Hannan, DPI, France <p>Questions/discussion</p>
15.45-16.15	<p>Pause-café</p>
<h4>5. Coordination et continuité</h4>	
16.15-17.00	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dr Alex Robinson, Risque, mobilité et accès : possibilités d'intégration en vertu du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe ■ Dr Robert Rozinsky, Département des langues, Landesverteidigungsakademie, Autriche, Multilinguisme et compétences interculturelles comme contribution à la sécurité et l'intégration des adultes migrants. ■ Mme Bodil Høyer Damsgaard, travail éducatif et social avec les réfugiés mineurs demandeurs d'asile, AIEJI, Danemark ■ Prof. William Yule, Professeur émérite de pédopsychiatrie appliquée, King's College de Londres ; Président de la British Psychological Society Presidential

	Task Force on Refugees and Migrants. Besoins des mineurs non accompagnés)
6. Planification stratégique et élargissement des perspectives	
17.00 – 17.45	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mme Lora Pappa, lauréate du Prix Nord-Sud, Présidente de METAdrasi, Grèce ■ Mme Chiara Bianchizza, ISIG, Italie, Associer les technologies pour renforcer la résilience communautaire ■ M. Akiyoshi Kikuchi, Coordinateur pour la société multiculturelle, Sendai, Pratique de la prévention des catastrophes et promotion de la coopération de différents groupes à la construction d'une société multiculturelle équitable ■ Dr Malte Schönefeld, Université de Greifswald, Les effets en cascade et la compétence culturelle des professionnels de la protection civile
7. Observations finales	
17.45 – 18.00	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mme Ana Freitas, Protection civile, Portugal, Vice-Présidente du Comité des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs, 13^e session ministérielle d'EUR-OPA le 26 octobre 2016 à Lisbonne ■ M. Tony Varo, Protection civile, Monaco, Président du Comité des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs ■ Dr John Twigg, observations finales et clôture de la conférence
	Transfert en autocar du Centre Ismaili vers le centre-ville
19.00	Réception et dîner officiel offerts par la Ville de Lisbonne

ANNEXE III - RECOMMANDATION 2016 - 1 DU COMITE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS SUR LES MIGRANTS, DEMANDEURS D'ASILE ET REFUGIES DANS LE CONTEXTE DE LA PREVENTION ET DE LA GESTION DES RISQUES MAJEURS,

adoptée lors de la 13ème Session Ministérielle de l'Accord Européen et Méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), Lisbonne, Portugal, 26 octobre 2016.

Les ministres,

- A. Reconnaissant que les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés ont le droit fondamental de bénéficier de la même protection contre les catastrophes que le reste de la population ;
- B. Convaincu que, dans la plupart des pays européens, il conviendrait, en ce qui concerne les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, de renforcer considérablement la prise de conscience, la prévention, le soutien, la formation et la spécialisation des secours d'urgence ;
- C. Désireux de promouvoir une approche plus intégrée, efficiente et efficace s'agissant d'assurer la protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en Europe contre les risques et les effets de catastrophe ;
- D. Prenant acte avec satisfaction du rapport intitulé «L'inclusion des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la préparation et la réponse aux catastrophes», ainsi que les Lignes directrices pour l'aide aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en situation d'urgence et de catastrophe

RECOMMANDENT aux Etats membres de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) :

- 1. D'intégrer des mesures spécifiques à l'intention des migrants, demandeurs d'asile et des réfugiés dans le contexte de la prévention et de la gestion des risques majeurs, des procédures de prévention, des programmes de formation et la gestion des situations d'urgence, en favorisant les investissements dans des stratégies à long terme destinées à réduire la vulnérabilité et l'exposition des migrants, demandeurs d'asile et des réfugiés aux catastrophes ;
- 2. De concevoir et promouvoir des procédures et programmes nationaux pour le secours, la prise en charge et la protection des migrants, demandeurs d'asile et des réfugiés dans toutes les situations où ils sont exposés à un risque de catastrophe ;
- 3. De concevoir, promouvoir et coordonner des mesures à tous les niveaux par l'intermédiaire des autorités et par les services de gestion des urgences, en s'appuyant sur la société civile ;
- 4. D'impliquer la société civile et d'autres acteurs non gouvernementaux, y compris le secteur privé, qui fournissent une assistance et des services aux migrants, demandeurs d'asile et aux réfugiés et qui les représentent ;
- 5. De veiller à faire participer les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés au processus de réduction de risques de catastrophe, en tenant compte de leur point de vue et en utilisant leurs compétences et leurs capacités ;
- 6. De veiller à ce que l'éducation et la formation à la protection et l'assistance des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés figurent dans les programmes de formation pour la réduction des risques de catastrophe ;

7. De soutenir les efforts de l'Accord pour promouvoir la prise en compte des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la réduction des risques de catastrophe dans ses Etats membres grâce à la promotion des politiques appropriées, au partage des compétences, à l'organisation de programmes de formation et à la promotion des pratiques inspirantes.

INVITENT les Etats membres du Conseil de l'Europe qui ne sont pas membres de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), d'examiner les recommandations ci-dessus et de les utiliser comme source d'inspiration pour leurs politiques pour les actions à mettre en oeuvre.

ANNEXE V- Liste des participants – 14 octobre 2017

Titre	Nom	Prénom	Organisation	Pays
M.	AFONSO	João	Conseil municipal de Lisbonne	Portugal
Mme	AITKEN	Eline	Interprète	
M.	ALEXANDER	David E.	University College Londres	Royaume-Uni
Mme	ALFARO	Christina	Conseil municipal de Lisbonne	Portugal
M.	AVGOULAS	Vangelis	Services juridiques	Grèce
M.	BARELLI	Alessandro	Projet ImMigrants	Saint-Marin
Mme	BIANCHIZZA	Chiara	Institut de sociologie internationale	Italie
M.	CALADO	Pedro	Gouvernement du Portugal	Portugal
M.	CAUDRON	Jean-Michel	FIAPA	France
M.	DEL BIANCO	Daniele	Institut de sociologie internationale	Italie
Mme	DIEGO GONÇALVES	Carmen	JRS-Portugal	
M.	ELBARGHATI	Taha	Centre pour la coopération Méditerranée	Espagne
M.s	EMEZIE	Catherine	Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs	France
M.	FERNÁNDEZ-GALIANO	Eladio	Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs	France
Mme	FREITAS	Anna	Protection civile	Portugal
Mme	FUHRER	Mechthilde	Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs	
Mme	GOUVEIA HOMEM	Catarina	Conseil municipal de Lisbonne	Portugal
M.	GUADAGNO	Lorenzo	Organisation internationale pour les migrations	Suisse
M.	GUERY	Daniel	MIAMSI	France
M.	HAMILIUS	Jérôme	Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)	France
M.	HANNAN	Mohammed	Handicap International - Région Europe	France
M.	HEYDT	Jean-Marie	Comité exécutif, Centre Nord-Sud	France
M.	HØYER DAMSGAARD	Bodil	AIEJI	Danemark
M.	IYANGA MAKELO	Franck	ORGANISATION DEMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES AU MAROC (1 ^{er} et unique syndicat des travailleurs immigrés au Maroc, au Maghreb	Maroc

et en Afrique)

Titre	Nom	Prénom	Organisation	Pays
Mme	JUDICE	Manuela	Câmara Municipal de Lisboa	Portugal
M.	KIKUCHI	Akiyoshi	Office du Tourisme, des conventions et des relations internationales de Sendai	Japon
Mme	KVAM	Per Arne	Direction norvégienne de la Protection civile (DSB)	Norvège
Mme	LEBEL	Sébastien	Protection Civile Française	France
M.	MARQUES	Duarte	APCE	
Mme	NUNES MEXIA	Maria Assuncao	MIAMSI	Portugal
Mme	OLSVIK	Elise Anonby	Direction norvégienne de la Protection civile	Norvège
Mme	OUEDRAOGO	Léa	Interprète	
M.	PANAGIOTOU	Sofoklis	Sourire d'enfant	Grèce
Mme	PAPPA	Lora	METAdrasi	Grèce
M.	PAUVERT	Bertrand	Université de Haute-Alsace	France
M.	POIARKOV	Viktor	Centre européen de sécurité technologique	Ukraine
Mme	PRIMOVA	Radostina	Fondation Heinrich Böll, Bureau UE	Belgique
Mme	QESMOUN	Khadija	FIAPA	France
Mme	RECKINGER	Gilles	Université d'Innsbruck	Luxembourg
Mme	REINERS	Diana	Association Européenne des Enseignants	Luxembourg
M.	ROBINSON	Alex	Consultant indépendant	Indonésie
Mme	ROBLES	Lisette	Université Keio	Japon
Mme	ROOZE	Magda	Fédération européenne des associations de psychologues EFPA/ Arq Groupe d'experts des traumatismes psychiques	Pays-Bas
Mme	RUBICONDO-KHOVANOVA	Kseniya	ICC-UA (réseau ukrainien des Cités interculturelles), Ukraine	Luxembourg
Mme	RURKA	Anna	Conférence des OING du Conseil de l'Europe	France
M.	SAGRAMOLA	Silvio	Info-Handicap	Luxembourg
Mme	SCHIMECK	Christiane	Conseil de l'Europe	France
M.	SCHOENEFELD	Malte	Université de Greifswald	Allemagne

Titre	Nom	Prénom	Organisation	Pays
Mme	SENATORE	Audrey	ENSOSP	France
M.	SIMON	Jean-Luc	Handicap International - Région Europe	France
M.	SITAROPOULOS	Nikolaos	Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe	France
Mme	SPIROPOULOU	Dafni	Service de l'accueil et de l'identification, ministère de l'Intérieur et de la reconstruction administrative, Grèce	Grèce
M.	TWIGG	John	University College London	Royaume-Uni
M.	VARO	Tony	Corps des sapeurs-pompiers de Monaco	Monaco
M.	VOLOT	François Xavier	Protection Civile Française	France